



Plan d'action de la
francophonie albertaine
2023-2028



ACFA

acfa.ab.ca



Table des matières

Mot de la présidence	2
Introduction	4
Méthodologie	5
Sommaire exécutif	6
Institutions gouvernementales	7
Arts, culture et patrimoine	9
Continuum en éducation	12
Développement économique	17
Immigration	20
Justice	22
Santé et activité physique	24
Services sociaux	27
Annexes	29

Préparé par le Secrétariat provincial de
l'ACFA et adopté par le Conseil
d'administration provincial de l'ACFA

Octobre 2022

Mot de la présidence

Après un processus de plus d'un an, au cours duquel des centaines de parties prenantes communautaires albertaines et de citoyens et citoyennes ont été consultées, c'est avec humilité que l'ACFA présente pour la première fois le Plan d'action de la francophonie albertaine, et ce pour la période de 2023-2028. Par la publication de ce document, la francophonie albertaine souhaite mieux présenter ses priorités en matière de services en français offerts ou financés par la province de l'Alberta.

L'ACFA reconnaît que certains services gouvernementaux ne sont pas une obligation légale. Toutefois, depuis 2017, la *Politique en matière de francophonie* fournit un encadrement au gouvernement de l'Alberta en vue de reconnaître la francophonie et d'améliorer l'offre des services gouvernementaux en français. Afin de déterminer les priorités pour la mise en œuvre de la *Politique*, le Secrétariat francophone au sein du gouvernement de l'Alberta « sera éclairé par les objectifs et les priorités établis par les différentes parties prenantes servant la population francophone de la province, telles que l'ACFA et les autorités régionales francophones. »¹ L'Alberta reçoit également des fonds du gouvernement fédéral pour soutenir l'offre de services en français, entre autres dans le cadre de l'*Entente Canada-Alberta sur les services en français* et les *Programmes de langues officielles en éducation* (PLOÉ).

L'ACFA est donc reconnaissante envers le gouvernement provincial d'avoir offert au fil des ans des services en français et de sa volonté de continuer à les développer en collaboration avec les parties prenantes communautaires, et d'autant plus depuis la mise en place de la *Politique*. La vision des communautés pour une mise en œuvre réussie de la *Politique* demeure avant tout une approche de reconnaissance et d'offre active de la part du gouvernement qui mise sur les besoins prioritaires identifiés par les parties prenantes communautaires et le rehaussement des capacités des organisations et des institutions communautaires existantes en privilégiant une offre de services par et pour la francophonie. L'ACFA reconnaît que les transferts fédéraux en matière de services en français sont limités et qu'ils ne sont pas proportionnels au poids démographique de la francophonie de l'Alberta ; elle continuera à offrir son appui au gouvernement provincial afin que les fonds fédéraux soient bonifiés par le gouvernement fédéral et que l'Alberta obtienne sa juste part pour adresser les besoins prioritaires identifiées dans ce document.

Ainsi, l'ACFA espère que le Plan d'action de la francophonie albertaine deviendra un outil de référence pour aider à orienter le gouvernement, les gestionnaires, les partis politiques et tous les intervenants politiques provinciaux vers les priorités et les possibilités qui existent au sein de la francophonie. Plus encore, qu'il puisse permettre aux parties prenantes communautaires d'avoir une voix unifiée lors d'activités de démarchage et de représentation politiques. À court terme, il fournit des recommandations au gouvernement de l'Alberta en prévision de son prochain plan d'action pour la mise en œuvre de la *Politique* et aux partis politiques en prévision

¹ Gouvernement de l'Alberta. 2017. *Politique en matière de francophonie*.

des élections provinciales de 2023. À long terme, le document demeurera évolutif et sera mis à jour sur une base continue afin de s'adapter aux réalités sociétales changeantes.

En terminant, les parties prenantes communautaires demeurent des partenaires de choix au sein de la province de l'Alberta ; la langue française possède un avantage économique, tout en étant une langue rassembleuse. La francophonie est donc impatiente de continuer sa collaboration avec le gouvernement pour l'avancement d'objectifs communs.

La présidence de l'ACFA,

A handwritten signature in black ink, reading "Sheila Risbud". The signature is fluid and cursive, with a long, sweeping underline that extends to the left.

Sheila Risbud

Introduction

« La francophonie fait partie du passé, du présent et de l'avenir de l'Alberta »². La première présence francophone en Alberta remonte au 18^e siècle, au temps des explorations et de la traite des fourrures, soit à plus de 200 ans. Aujourd'hui, selon les données de Statistique Canada, l'Alberta compte la plus grande population francophone vivant en situation minoritaire au Canada après l'Ontario et le Nouveau-Brunswick. Plus de 261 000 Albertains et Albertaines ont une connaissance du français, le français étant ainsi la deuxième langue la plus parlée dans la province, après l'anglais. L'Alberta est aussi la province avec la plus forte croissance de francophones au pays et qui connaîtra la plus forte croissance de français d'ici 2036.³

La francophonie miroite d'ailleurs l'anglophonie quant à l'usage du français en tant que langue des affaires et de communication et de langue officielle au Canada ; quant à la pluralité de sa population d'expression française ; et quant à la reconnaissance que ses colonisateurs ont déplacé de nombreuses langues et cultures autochtones présentes sur le territoire de l'Alberta depuis des temps immémoriaux. La prospérité économique, la diversité, l'inclusion et la réconciliation avec les peuples autochtones passent donc aussi par la francophonie.

En effet, le français possède une valeur économique.⁴ Une étude du Conference Board du Canada a relevé que le bilinguisme hors Québec contribue à la diversification économique et à la croissance économique.⁵ En apprenant le français, les Albertains et les Albertaines ont accès à des emplois, à des opportunités et à des biens culturels qu'ils n'auraient pas eus autrement. Près d'un tiers des élèves au primaire et au secondaire étudient dans un programme de langue française, soit dans un programme d'immersion ou dans le système francophone.⁶ Plusieurs de ces élèves choisissent aussi de poursuivre leurs études postsecondaires en français, toujours dans le but d'obtenir un avantage compétitif.

Le français est également une langue rassembleuse. La francophonie accueille une pluralité de gens, que ce soit des francophones dont leurs ancêtres étaient établis en Alberta depuis des générations, incluant les Métis qui parlent encore le français, des gens issus de l'immigration de tous les continents ou ayant migré d'une autre province ou territoire canadien, des apprenants de la langue française, des membres des communautés 2SLGBTQIA+, et plus encore. Par conséquent, la francophonie albertaine est soucieuse des principes de diversité, d'équité et d'inclusion et désireuse d'avoir une approche intersectionnelle. Des projets de réconciliation avec les peuples autochtones sont également en cours.

L'Alberta se trouve donc à la croisée des chemins en termes de services en français. Plus que jamais, l'Alberta a besoin de développer son offre active afin de pallier à une augmentation constante de la demande de services chez une population grandissante et diversifiée d'Albertains et les Albertaines d'expression française. En reconnaissant la francophonie et en offrant plus de services en français, le gouvernement de l'Alberta a « la possibilité de mieux servir une partie non négligeable de sa population, tout en améliorant son avantage concurrentiel et en renforçant les liens de la province avec la francophonie dans le reste du Canada et à travers le monde »⁷.

² Gouvernement de l'Alberta. 2017. *Politique en matière de francophonie*.

³ Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 2016, Alberta*.

⁴ Organisation internationale de la francophonie. « Le français, un atout économique. » *Langue française et diversité linguistique*. <https://observatoire.francophonie.org/le-francais-langue-de-communication-et-des-affaires/le-francais-un-atout-economique/>

⁵ The Conference Board of Canada. « Le bilinguisme anglais-français hors Québec : un portrait économique des bilingues au Canada. » 30 avril 2019. <https://www.conferenceboard.ca/e-library/abstract.aspx?did=10052>

⁶ Gouvernement de l'Alberta. 2017. *Politique en matière de francophonie*.

⁷ Gouvernement de l'Alberta. 2017. *Politique en matière de francophonie*.

Méthodologie

C'est le 9 décembre 2020 que le CA provincial de l'ACFA adoptait la recommandation d'élaborer un Plan d'action de la francophonie albertaine. Après quelques mois de préparation, l'ACFA a entamé le 7 juin 2021 les démarches pour la rédaction du Plan d'action de la francophonie albertaine 2023-2028 ; celles-ci se sont finalisées au printemps 2022 à la suite de cinq phases de consultations. L'équipe de l'ACFA a mené les consultations et elles comprenaient :

- (1) Des entrevues individuelles avec 20 organismes communautaires ciblés⁸ pour établir les bases d'une ébauche de plan d'action (juin à septembre 2021);
- (2) Onze groupes de discussion thématiques avec 200 leaders communautaires, représentant plus d'une quarantaine de parties prenantes communautaires⁹, afin d'obtenir de la rétroaction sur l'ébauche (novembre 2021 à janvier 2022);
- (3) Une révision de l'ébauche et la rétroaction du CA provincial de l'ACFA (mars 2022) ;
- (4) Le sondage « En français, SVP! »¹⁰ auprès de 520 Albertains et Albertaines d'expression française (mai 2022) ;
- (5) La rétroaction du *Forum communautaire*, réunissant les parties prenantes communautaires, et l'adoption par le CA provincial de l'ACFA (mai 2022).

Les données recueillies ont permis de préparer la version finale du plan d'action qui comprend près de 200 actions sur une période de cinq ans pour huit secteurs d'intervention ciblés. Afin d'en faciliter la lecture, le Plan d'action de la francophonie albertaine 2023-2028 présente :

- Des actions que la francophonie albertaine souhaite que le gouvernement provincial entreprenne pour développer l'offre de services en français en Alberta. Les actions sont formulées de la perspective du gouvernement.
- Une organisation des actions selon les principes directeurs de la *Politique en matière de francophonie*. Ces principes directeurs sont : (1) reconnaissance et visibilité, (2) vitalité et développement continu, (3) pertinence, accessibilité et qualité comparable, et (4) collaboration et interactions proactives.
- Une organisation des actions en huit secteurs d'intervention. Ces secteurs sont : (1) Institutions gouvernementales, (2) Arts, culture et patrimoine, (3) Continuum de l'éducation, (4) Développement économique, (5) Immigration, (6) Justice, (7) Santé et activité physique, et (8) Services sociaux. Les secteurs apparaissent en ordre alphabétique, à l'exception d'institutions gouvernementales qui est présenté en premier, car la majorité des actions identifiées dans cette section sont transversales, s'appliquant alors à l'ensemble des ministères, des agences, des conseils et des commissions du gouvernement de l'Alberta.
- Des parties prenantes communautaires et gouvernementales responsables de la mise en œuvre du plan d'action pour chaque secteur.
- Des liens directs avec les plans d'affaires des ministères, identifiés à l'aide d'une note en bas de page.

À noter que ce plan d'action est complémentaire au *Plan de développement global : Projet de société – fondements et architecture communautaire 2019-2024*, ainsi qu'aux plans stratégiques des parties prenantes communautaires. Ainsi, toutes actions qui pourraient se faire au niveau communautaire ont été exclues de ce document. Nous invitons les lecteurs et les lectrices à consulter ces documents afin d'obtenir plus de précisions sur des besoins spécifiques communautaires.

⁸ Voir l'annexe 3

⁹ Voir l'annexe 4

¹⁰ Voir l'annexe 5

Sommaire exécutif

Voici un résumé des besoins principaux identifiés pour chacun des secteurs :

- Institutions gouvernementales
 - Assurer que les Albertains et les Albertaines d'expression française aient accès en français à une offre active de services offerts ou financés par le gouvernement.
 - Soutenir le développement d'une offre de services en français au niveau municipal.
- Arts, culture et patrimoine
 - Conscientiser les institutions gouvernementales quant aux besoins spécifiques de la francophonie albertaine dans les domaines des arts, de la culture et du patrimoine afin que ceux-ci soient pris en considération dans l'offre de services et le financement du secteur.
 - Reconnaître le patrimoine de la francophonie albertaine dans le récit provincial.
- Continuum en éducation
 - Adopter des mesures pour garantir une éducation francophone équivalente à celle de la majorité pour donner suite au jugement de la Cour suprême du Canada dans la cause *Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique c. Colombie-Britannique*.
 - Élargir l'offre de programmes éducatifs en français tout au long du continuum de l'éducation pour assurer que tous les Albertains et les Albertaines, qu'ils aient le français comme langue maternelle ou langue seconde, aient accès à une éducation en français.
 - Sécuriser un financement pour des activités socioculturelles destinées aux jeunes d'expression française afin d'offrir des occasions d'apprentissage de la langue et de la culture française à l'extérieur de la salle de classe.
- Développement économique
 - Élargir l'offre de services et de ressources destinées aux entrepreneurs, travailleurs et touristes d'expression française.
- Immigration
 - Améliorer le recrutement et la rétention d'immigrants et d'immigrantes francophones en Alberta pour soutenir l'offre de services en français et la vitalité de la francophonie albertaine dans la province.
 - Appuyer les nouveaux arrivants francophones en Alberta en améliorant l'offre de services d'accueil et d'établissement en français pour qu'elle soit de qualité comparable à celle offerte par la majorité anglophone.
- Justice
 - Améliorer l'accès à la justice en français grâce à des services en français dans les cours et les services policiers.
- Santé et activité physique
 - Élargir l'offre des services de santé et de sports et loisirs offerts en français.
- Services sociaux
 - Identifier les besoins et l'offre de services sociaux en français dans ce secteur.
 - Élargir la portée et améliorer l'offre des services déjà disponibles en français.

(1) Institutions gouvernementales

Note : La majorité des actions identifiées dans cette section sont transversales, s'appliquant alors à l'ensemble des ministères, des agences, des conseils et des commissions du gouvernement de l'Alberta.

Parties prenantes

Gouvernementales :

- Gouvernement de l'Alberta
- Ministère des Affaires municipales
- Ministère de la Commission de la fonction publique
- Ministre de la Culture et de la Condition féminine
- Secrétariat francophone
- Communications et engagement public

Communautaires :

- ACFA
- Association bilingue des municipalités de l'Alberta (ABMA)

Collaboration et interactions proactives

- Assurer un processus de nomination ouvert et transparent pour le *Conseil consultatif de l'Alberta en matière de francophonie*.
 - Renforcer le rôle du *Conseil consultatif de l'Alberta en matière de francophonie* afin de mieux cerner les enjeux de la communauté et lui permettre de jouer un rôle proactif.
- Communiquer avec les parties prenantes de la francophonie en français.
 - Répondre aux correspondances écrites en français dans la langue reçue, et ce dans un délai raisonnable.
 - Traduire les communiqués de presse avec de l'information pertinente (ex. programmes de financement ; éducation) pour la francophonie en français.
 - Assurer que le système d'alerte d'urgences informe le public présent sur le territoire albertain en français et en anglais.
 - Publier de l'information en français sur les comptes des réseaux sociaux du gouvernement de l'Alberta, ne se limitant pas uniquement au compte *Bonjour Alberta*, et élargir les plateformes sur lesquelles *Bonjour Alberta* interagit (ex. Facebook, Instagram, etc.).

Reconnaissance et visibilité

- Continuer à offrir des formations au personnel de la fonction publique pour les conscientiser aux réalités de la francophonie albertaine et faciliter les échanges avec les parties prenantes de cette dernière.

Pertinence, accessibilité et qualité comparable

- Maximiser l'identification et l'utilisation des ressources humaines qui parlent français déjà disponibles au sein de la fonction publique provinciale et en embaucher de nouvelles au besoin.
 - Identifier les employés et employées d'expression française et développer un répertoire de personnel bilingue français-anglais pour l'ensemble des ministères (ex. Staff Directory).
 - Identifier les postes au sein des divers ministères où parler le français serait une compétence nécessaire dans le but d'avoir une offre active de services en français.
 - Inclure dans les demandes d'emploi l'identification des compétences linguistiques.
 - Attribuer le rôle de personne-ressource à la francophonie albertaine au sein de chaque ministère pour que ces fonctionnaires puissent appuyer les parties prenantes (ex. répondre aux questions en lien avec la Politique ; trouver des ressources en français).
 - À compétences égales, reconnaître le français comme un atout lors de l'embauche de nouveaux fonctionnaires.
- Tenir compte des besoins spécifiques et privilégier l'offre de services par et pour la francophonie albertaine lors d'appels de propositions dans le but de développer une offre active de services en français (ex. programmes dans les écoles francophones, services d'emploi, immigration, services à l'enfance).
- Appuyer le développement d'une offre de services en français au niveau municipal.
 - Prévoir un financement de base pour soutenir l'Association bilingue des municipalités de l'Alberta (ABMA).¹¹
 - Continuer à développer l'offre en français au sein des bibliothèques publiques grâce à des subventions pour l'achat de ressources et pour rehausser la visibilité et la promotion de ces ressources.
 - Reconnaître les bibliothèques par et pour la francophonie albertaine comme parties prenantes dans le réseau des bibliothèques de l'Alberta et les soutenir financièrement.
- Traduire des sections du site web d'Élections Alberta pour que l'accès à l'information soit de qualité comparable à celle disponible en anglais.
- Poursuivre la traduction du site web du gouvernement de l'Alberta et améliorer certaines sections afin de refléter les besoins de la francophonie albertaine.
 - Inclure les organismes francophones dans les listes de ressources communautaires sur diverses pages du site web.
 - Vérifier de façon continue auprès des parties prenantes de la francophonie albertaine les ressources et pages du site web à traduire.
 - Traduire les documents en hyperlien sur les pages du site web qui sont déjà disponibles en français.
 - Regrouper toutes les ressources et tous les services en français à un endroit sur le site web (ex. améliorer [Bonjour Alberta](#)) et y inclure des sections désignées pour les clientèles et besoins divers.

¹¹ Ministère des Affaires municipales, 2022-2025.

(2) Arts, culture et patrimoine

Parties prenantes

Gouvernementales :

- Ministère de la Culture et de la Condition féminine
 - Creative and Community Development Division
 - Arts Branch
 - Cultural Industries Branch
 - Alberta Foundation for the Arts
 - Heritage Division
 - Archives provinciales de l'Alberta (Provincial Archives of Alberta)
 - Musée royal de l'Alberta (Royal Alberta Museum)
- Ministère des Relations avec les autochtones

Communautaires :

- ACFA
- Médias communautaires (ex. Journal Le Franco, Radio Cité, Boréal FM, Nord-Ouest FM – CKRP)
- Regroupement artistique francophone de l'Alberta (RAFA)
- Société historique francophone de l'Alberta (SHFA)

Collaboration et interactions proactives

- Avoir des interactions entre les fonctionnaires, les dirigeants d'organisations gouvernementales et les parties prenantes de la francophonie albertaine (patrimoine et arts séparément) afin de développer et de maintenir des relations proactives.
 - Maintenir le statut de *Provincial Arts Service Organization* du Regroupement artistique francophone de l'Alberta.
 - Maintenir le statut de *Provincial Heritage Organization* de la Société historique francophone de l'Alberta.
 - Avoir des rencontres de conscientisation avec le Regroupement artistique francophone de l'Alberta quant aux besoins du secteur artistique francophone afin de soutenir le fonctionnement continu et la relance post-pandémie des artistes et des organismes dans ce secteur.
 - Avoir des rencontres avec la Société historique francophone de l'Alberta pour discuter de l'adoption d'une entente par rapport à la conservation du patrimoine francophone au sein des Archives provinciales de l'Alberta et du Musée royal de l'Alberta.
- Reconnaître les médias communautaires comme parties prenantes de la francophonie albertaine et les appuyer financièrement (ex. par le biais de l'achat de publicités en français) puisqu'ils sont également des vecteurs de diffusion de la culture, de l'histoire et de l'information.

Reconnaissance et visibilité

- Modifier le protocole quant aux drapeaux de cérémonie qui ne sont hissés que pour une seule journée pour faire exception dans le cas du drapeau franco-albertain puisqu'il est un emblème officiel.
 - Faire flotter le drapeau franco-albertain durant tout le Mois de la francophonie albertaine à Edmonton devant le *Queen Elizabeth Building* et à Calgary devant le *McDougall Centre*.
 - Faire flotter le drapeau franco-albertain à l'année devant toutes les écoles francophones (ex. ajout d'un mat supplémentaire pour les écoles qui en n'ont pas).
- Inclure l'histoire de la francophonie albertaine dans le récit provincial dans les musées, les lieux historiques, les centres d'interprétation et les archives afin d'affirmer l'identité culturelle de l'Alberta en donnant à la communauté la possibilité de partager et de préserver son histoire.¹²
 - Créer une exposition majeure pour souligner le centenaire de l'ACFA (et de l'organisation de la francophonie albertaine) en 2026.
 - Signer des ententes avec la Société historique francophone de l'Alberta pour la vente de ressources et de livres historiques dans les boutiques, musées, galeries gérées par la province.
 - Développer des expositions permanentes dédiées à la francophonie dans les musées gérés par la province (ex. Musée royal de l'Alberta).
 - Désigner officiellement des sites historiques francophones dans le cadre de l'*Historical Resources Act* en collaborant avec la Société historique francophone de l'Alberta qui effectue un travail d'identification des sites qui ont une importance historique pour la francophonie albertaine.

Pertinence, accessibilité et qualité comparable

- Améliorer l'accès de la francophonie albertaine aux demandes de financement de la *Alberta Foundation for the Arts* dans le but de soutenir les occasions de professionnalisation, la création, le rayonnement et l'offre de produits artistiques et culturels par et pour les francophones.
 - Ajouter une boîte à cocher pour toutes demandes de subvention (artistes et organismes) afin d'identifier celles issues de la francophonie albertaine.
 - Créer des fiches de contexte pour les jurys de la *Alberta Foundation for the Arts* afin que ceux-ci soient conscients des réalités de la francophonie albertaine ainsi que de sa diversité lors de l'évaluation des demandes des artistes, des organismes et des diffuseurs d'expression française dans le cas de *Arts Presenting* (ex. coûts additionnels rattachés à la présentation des arts, surtout en zones rurales).

¹² Ministère de la Culture et de la Condition féminine, 2022-2025

- Désigner des postes bilingues français/anglais dans les organisations gouvernementales de la province au niveau des arts, de la culture et du patrimoine (ex. Archives provinciales de l'Alberta).
- Offrir des sessions de formations et d'informations pour les parties prenantes en arts, culture et patrimoine quant aux demandes de subventions disponibles dans ce secteur et que ces formations profitent d'un service d'interprétation simultané.
- Traduire des ressources pour rendre plus accessible le patrimoine en français et que ces traductions soient de qualité
 - Traduire des ressources pédagogiques du site web du Musée royal de l'Alberta.
 - Traduire les ressources de la page *Cultural Heritage* du site web du gouvernement de l'Alberta.
 - Traduire et adapter avec une perspective francophone des ressources albertaines au sujet de la réconciliation.

(3) Continuum en éducation

Gouvernementales :

- Ministère de l'Éducation
- Ministère des Services à l'enfance
- Ministère de l'Enseignement postsecondaire
- Université de l'Alberta

Communautaires :

- ACFA
- Canadian Parents for French Alberta Branch (CPF)
- Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta (FCSFA)
- Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA)
- Société historique francophone de l'Alberta (SHFA)

Collaboration et interactions proactives

- Créer un comité multipartite sur le continuum de l'éducation francophone avec les ministères des Services à l'enfance, de l'Enseignement postsecondaire et de l'Éducation et des représentants communautaires.

Éducation francophone et immersion française (maternelle à 12e année)

- Travailler avec les parties prenantes de la francophonie albertaine pour assurer une équivalence quant à tous les éléments de l'éducation francophone à la suite du jugement de la Cour suprême dans l'arrêt Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique.
 - Développer et mettre en œuvre des plans capitaux à long terme pour l'évaluation des besoins concernant les projets d'immobilisations scolaires et leur entretien dans une perspective de rattrapage (20 ans).¹³
 - Revoir la formule de financement pour tenir compte des coûts additionnels qui sont associés à l'instruction en français (ex. transport, infrastructure, ressources).
 - Maintenir le Centre francophone d'éducation à distance (CFÉD) et améliorer son financement.
- Maintenir une entente de service entre le ministère de l'Éducation et la Fédération des parents francophones de l'Alberta et bonifier les fonds qui y sont associés pour continuer la formation des conseils d'école francophones.
- Assigner un sous-ministre adjoint d'expression française pour l'éducation francophone au sein du ministère de l'Éducation.

¹³ Ministère de l'Éducation, 2022-2025.

- Collaborer avec les parties prenantes de la francophonie albertaine pour la mise en œuvre et les suivis quant au Bureau des services en français.
 - Inscrire les responsabilités des fonctionnaires envers les droits de l'éducation francophone dans les règlements et les politiques du ministère de l'Éducation.
 - Mettre à jour périodiquement le document *Affirmer l'éducation francophone* ainsi que le *Handbook for French Immersion Administrators* en y incluant une sensibilisation aux cultures et à l'histoire de la francophonie albertaine en plus d'en assurer la traduction en français.

Éducation postsecondaire

- Avoir des conversations entre le ministère de l'Enseignement postsecondaire, l'Université de l'Alberta et l'ACFA en vue de définir et mettre en place un modèle fédéré pour le Campus Saint-Jean.
- Consulter les parties prenantes de la francophonie albertaine afin de renforcer l'alignement des programmes postsecondaires sur l'emploi et répondre aux besoins des Albertains et Albertaines d'expression française en matière de développement des compétences pour faciliter leur transition vers le marché du travail.¹⁴
 - Développer une offre en français d'un programme d'apprentissage pour les adultes qui souhaitent terminer leurs études secondaires.
 - Octroyer du financement pluriannuel au Centre collégial de l'Alberta pour développer des formations pratiques de courte durée et spécifiques à des domaines où il y a un besoin de professionnalisation dans la francophonie albertaine.
- Créer un Centre collégial francophone indépendant de l'Université de l'Alberta afin de réduire les formalités administratives notamment quant au processus d'approbation des programmes.¹⁵

Reconnaissance et visibilité

Éducation francophone et immersion française (maternelle à 12e année)

- Avoir un curriculum scolaire qui inclut les perspectives francophones.
 - Rédiger et publier les changements au curriculum simultanément en anglais et en français.
 - Reconnaître la Société historique francophone de l'Alberta comme partie prenante en éducation en ce qui a trait à l'enseignement des perspectives francophones.
 - Assurer que le nouveau curriculum inclut les perspectives francophones (ex. patrimoine, culture, pluralisme de la francophonie) et que tous les changements soient faits en concertation avec les parties prenantes de la francophonie albertaine.
 - Mettre en œuvre les nouveaux programmes d'études y compris un processus de validation auprès des autorités scolaires francophones pour obtenir leur rétroaction.¹⁶

¹⁴ Ministère de l'Enseignement postsecondaire, 2022-2025.

¹⁵ Ministère de l'Enseignement postsecondaire, 2021-2014 et 2022-2025.

¹⁶ Ministère de l'Éducation, 2022-2025.

- Offrir des formations pour les enseignants et les enseignantes afin d'améliorer leur niveau d'expertise quant à l'enseignement des perspectives francophones.¹⁷

Éducation postsecondaire

- Reconnaître le statut du Campus Saint-Jean, comme seule institution postsecondaire de langue française en Alberta, et ses besoins particuliers.

Vitalité et développement continu & Pertinence, accessibilité et qualité comparable

Éducation postsecondaire

- Prévoir un financement équivalent pour le Campus Saint-Jean et reflétant la démographie croissante de la francophonie albertaine, notamment pour augmenter le nombre d'étudiants et d'étudiantes et répondre aux besoins du marché du travail en Alberta.
- Rétablir la bourse d'études postsecondaires en français (*Fellowship for Studies in French*) afin d'encourager les élèves du secondaire à poursuivre leurs études en français et assurer que les investissements du gouvernement dans les aides financières aux étudiants et étudiantes répondent aux besoins des Albertains et Albertaines d'expression française.

Petite enfance

- Prévoir une clause dans les nouveaux contrats d'infrastructure afin de permettre l'ajout d'une annexe dédiée à la petite enfance lors de la construction ou la modernisation d'écoles francophones en prévision d'un financement fédéral pour ces espaces.
- Améliorer l'accès aux services de garde en français pour les enfants d'expression française grâce à des initiatives qui favorisent l'accessibilité, la qualité, la sécurité, l'inclusion et le choix des parents.¹⁸
 - Consulter la Fédération des parents francophones de l'Alberta pour identifier les besoins en services de garde francophone (ex. déserts, subventions aux parents) et développer un plan d'action spécifique pour la francophonie afin qu'une part équitable du financement en services de garde soit destiné aux francophones à l'échelle provinciale.
 - Maintenir un statut d'agence en milieu familial pour une association francophone officiellement désignée afin de sécuriser un financement de base.

¹⁷ Ministère de l'Éducation, 2022-2025.

¹⁸ Ministère des Services à l'enfance, 2022-2025.

Éducation francophone et immersion française (maternelle à 12e année)

- Recueillir des données probantes sur l'immersion française en Alberta.
 - Identifier le nombre d'élèves inscrits dans les programmes d'immersion française.
 - Identifier le nombre d'enseignants et d'enseignantes d'expression française employés dans le système anglophone.

- Assurer le recrutement et la rétention d'enseignants et d'enseignantes et du personnel pédagogique francophone afin de répondre au manque de main-d'œuvre.¹⁹
 - Offrir un appui financier aux étudiants et étudiantes d'expression française qui choisissent d'effectuer leurs stages en région rurale ou éloignée.
 - Offrir un appui financier aux étudiants et étudiantes d'expression française, sous forme de bourse, en échange d'un nombre d'années de service en Alberta.

- Accorder le statut de programme régulier à l'immersion française, plutôt qu'un programme de choix.²⁰

- Établir un standard minimum à l'échelle de la province quant aux programmes d'immersion française pour éviter qu'il y ait des différences entre les conseils scolaires dans la livraison de programmes (cheminement standardisé).
 - Inclure sur les diplômes une reconnaissance du parcours en immersion française (ex. comme cela se fait au Manitoba).
 - Uniformiser les standards de compétences langagières pour les enseignants et les enseignantes en immersion française à l'échelle de la province.
 - Reconnaître que l'achat de matériel pédagogique en français est plus dispendieux et octroyer un financement en conséquence pour les programmes de français langue seconde.

- Recueillir des données probantes sur l'immersion française en Alberta.
 - Identifier le nombre d'élèves inscrits dans les programmes d'immersion française.
 - Identifier le nombre d'enseignants et d'enseignantes d'expression française employés dans le système anglophone.

- Assurer le recrutement et la rétention d'enseignants et d'enseignantes et du personnel pédagogique francophone afin de répondre au manque de main-d'œuvre.²¹
 - Offrir un appui financier aux étudiants et étudiantes d'expression française qui choisissent d'effectuer leurs stages en région rurale ou éloignée.
 - Offrir un appui financier aux étudiants et étudiantes d'expression française, sous forme de bourse, en échange d'un nombre d'années de service en Alberta.

¹⁹ Ministère de l'Éducation, 2022-2025.

²⁰ Ministère de l'Éducation, 2022-2025.

²¹ Ministère de l'Éducation, 2022-2025.

- Accorder le statut de programme régulier à l’immersion française, plutôt qu’un programme de choix.²²
- Établir un standard minimum à l’échelle de la province quant aux programmes d’immersion française pour éviter qu’il y ait des différences entre les conseils scolaires dans la livraison de programmes (cheminement standardisé).
 - Inclure sur les diplômes une reconnaissance du parcours en immersion française (ex. comme cela se fait au Manitoba).
 - Uniformiser les standards de compétences langagières pour les enseignants et les enseignantes en immersion française à l’échelle de la province.
 - Reconnaître que l’achat de matériel pédagogique en français est plus dispendieux et octroyer un financement en conséquence pour les programmes de français langue seconde.
- Améliorer les occasions d’apprentissage de la langue et des cultures francophones afin de contribuer à la construction identitaire (dans les écoles francophones) et à la sécurité linguistique chez les élèves d’expression française.
 - Maintenir le financement pour accentalberta.ca, un répertoire bilingue des activités et des ressources éducatives, culturelles et récréatives offertes en français aux communautés scolaires en Alberta permettant de trouver des ressources à utiliser en salle de classe et en appui à la maison pour les familles francophones, interlinguistiques et anglophones.
 - Maintenir le financement spécifique aux activités socioculturelles (ex. offre et ressources humaines) dans les Programmes de langues officielles en éducation (PLOÉ), autant pour les écoles francophones que pour les programmes de français langue seconde.
- Assurer une traduction des pages du site web du ministère de l’Éducation.
 - Terminer la traduction des pages qui sont indiquées « en cours de traduction ».
 - Traduire l’information sur la certification des enseignants et des enseignantes.
 - Traduire l’information sur l’éducation à domicile.
 - Développer l’offre de tutorat en ligne en français par le biais du *E-Tutoring Hub* pour que celui-ci soit de qualité comparable à ce qui est disponible en anglais.

²² Ministère de l’Éducation, 2022-2025.

(4) Développement économique

Parties prenantes

Gouvernementales :

- Ministère de l'Agriculture, des Forêts et du Développement économique rural
- Ministère de l'Emploi, de l'Économie et de l'Innovation
- Ministère de l'Environnement et des Parcs
- Ministère de Service Alberta
- Ministère des Services sociaux et communautaires
- Ministère du Travail et de l'Immigration
- Travel Alberta

Communautaires :

- ACFA
- Accès Emploi
- Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA)

Collaboration et interactions proactives

- Créer un comité multipartite en développement économique (entrepreneuriat et employabilité) pour discuter des enjeux et identifier des pistes de solution.
- Collaborer avec les parties prenantes de la francophonie albertaine pour continuer à soutenir la reprise du secteur touristique de l'Alberta en élaborant et en mettant en œuvre des politiques et des programmes avec Travel Alberta afin de positionner le secteur dans une perspective de croissance ainsi qu'améliorer l'offre de services en français dans le secteur du tourisme.²³
 - Maintenir les relations entre le Conseil de développement économique de l'Alberta et *Travel Alberta* pour élargir l'offre de services en français par l'agence gouvernementale (ex. centres d'information des visiteurs).
 - Identifier des sites potentiels (ex. parcs, lieux patrimoniaux, musées) à désigner bilingue français/anglais en collaboration avec les parties prenantes de la francophonie albertaine.
 - Mettre l'accent sur le développement du tourisme en français dans le sud de la province (ex. circuits thématiques, panneaux).

²³ Ministère de l'Emploi, de l'Économie et de l'Innovation, 2022-2025.

Pertinence, accessibilité et qualité comparable

- Unifier l'offre de services à l'emploi en français pour que les Albertains et les Albertaines d'expression française participent à la vie de leur communauté en occupant un emploi leur permettant de réaliser leur potentiel individuel.²⁴
 - Tenir compte des besoins spécifiques de la francophonie albertaine dans les appels d'offres pour l'octroi de contrats pour les services à l'emploi, notamment en priorisant les organismes par et pour la francophonie pour l'offre de services en français, afin d'offrir des services efficaces et ciblés²⁵.
 - Prévoir du financement pour une offre de services à l'emploi dans les régions à forte densité francophone qui sont actuellement non desservies (ex. Calgary, Grande Prairie, Fort McMurray, Red Deer).
 - Centraliser l'offre de services à l'emploi en français en prévoyant une enveloppe de financement provinciale plutôt que régionale.
- Éliminer les obstacles pour les entrepreneurs et les petites entreprises, notamment en réduisant davantage les formalités administratives grâce à la transformation numérique et à l'amélioration de la prestation des services en français pour le registre de l'Alberta.²⁶
 - Ajouter l'option de déclarer les langues de travail et de service afin de faciliter l'identification des entreprises qui offrent des services en français et récolter des données probantes.
 - Développer un visuel partagé pour les entreprises qui ont déclaré avoir le français comme langue de travail et de service et qui serait envoyé par les registres afin que ceux-ci puissent afficher qu'ils offrent des services en français.
 - Autoriser que les parties prenantes de la francophonie albertaine puissent soumettre leurs statuts et règlements en français.
 - Prévoir une option française lors de la modernisation du registre pour élargir l'accès à l'information et aux services par le biais de *MyAlberta eServices* et que ces services soient accompagnés de ressources humaines et documentaires.
- Traduire des ressources destinées aux travailleurs, entreprises et organisations, tout en consultant les parties prenantes de la francophonie albertaine.
 - Traduire des ressources relatives à la santé et la sécurité au travail dans le but de mettre en place des initiatives de prévention basées sur l'éducation et la sensibilisation qui rejoignent les employeurs et employés francophones.²⁷
 - Traduire de nouvelles sections du site web *ALIS* (ex. descriptions de postes) et rendre plus visible l'information actuellement disponible.²⁸

²⁴ Ministère des Services sociaux et communautaires, 2022-2025.

²⁵ Ministère des Services sociaux et communautaires, 2022-2025.

²⁶ Ministère de l'Emploi, de l'Économie et de l'Innovation, 2022-2025. ; Ministère de Service Alberta, 2022-2025.

²⁷ Ministère du Travail et de l'Immigration, 2022-2025.

²⁸ « Alberta's Opportunity: The Ins, Out, and Benefits of Greater Job Mobility », *CD Howe Institute*, 29 septembre 2020.

- Développer des programmes d'appui en développement économique, incluant le développement socio-économique dans les régions rurales, et en entrepreneuriat destinés à la francophonie albertaine (ex. en s'inspirant du financement octroyé à la Fédération des gens d'affaires francophones de l'Ontario par le gouvernement ontarien).²⁹

²⁹ Ministère de l'Agriculture, des Forêts et du Développement économique rural, 2022-2025.

(5) Immigration

Note : Compétence partagée entre le gouvernement provincial et fédéral

Parties prenantes

Gouvernementales :

- Ministère du Travail et de l'Immigration (provincial)
- Ministère de la Santé (provincial)
- Ministère de l'Éducation (provincial)
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (fédéral)

Communautaires :

- ACFA
- Accès Emploi
- Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA)
- Centre d'accueil pour les nouveaux arrivants francophones (CANAF)
- Francophonie albertainne plurielle (FRAP)
- La Cité des Rocheuses
- Portail de l'Immigrant Association (PIA)
- Réseau en immigration francophone de l'Alberta (RIFA)

Collaboration et interactions proactives

- Améliorer l'offre de services d'accueil et d'établissement en français, pour qu'ils soient de qualité comparable à ceux offerts en anglais, aider les employeurs à compléter leur main-d'œuvre et soutenir la relance économique, en tirant parti de stratégies ciblées de rétention et d'établissement.³⁰
 - Établir un budget désigné pour les services d'accueil et d'établissement en français.
 - Avoir accès à plus de formations et à de ressources de perfectionnement professionnel en français pour les conseillers et conseillères en accueil et établissement.
 - Prévoir un financement pour l'embauche de travailleurs sociaux ou de psychologues responsables de la gestion de cas dans les centres d'accueil et d'établissement francophones qui en ont besoin.
 - Élargir les critères d'admissibilité d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour la clientèle des services d'accueil et d'établissement francophones pour inclure les catégories de résidents temporaires et d'étudiants internationaux.
 - Élargir l'offre de services en accueil et établissement par et pour les francophones dans les régions non desservies et à forte densité francophone, particulièrement dans les régions rurales.

³⁰ Ministère du Travail et de l'Immigration, 2022-2025.

- Appuyer les travaux du comité multipartite en immigration francophone au sein du gouvernement de l'Alberta.

Vitalité et développement continu

- Mettre en œuvre une législation professionnelle et des exigences réglementaires simplifiées pour les organismes de réglementation professionnelle afin de réduire davantage les obstacles inutiles à l'exercice des professions en Alberta (ex. améliorer le processus de reconnaissance des diplômes entre les provinces et les autres pays) pour les secteurs où il y a une forte demande de services en français (ex. éducation, santé, santé mentale, travail social).³¹
- Soutenir financièrement des organismes communautaires en employabilité pour développer des programmes passerelles adaptés pour les immigrants et les immigrantes francophones afin que ceux-ci puissent développer leurs compétences pour être employables.³²
- Aider les employeurs francophones à compléter leur main-d'œuvre et soutenir la relance économique en tirant parti de stratégies ciblées d'attraction.³³
 - Inclure une lentille francophone dans les programmes des candidats et candidates de la province (ex. système de pointage).
 - Développer une stratégie de recrutement et de promotion dans les pays avec des bassins francophones (ex. Afrique de l'Ouest).
 - Recruter des enseignants et des enseignantes d'expression française à l'étranger et mettre en place un mécanisme pour faciliter leur intégration dans le milieu scolaire albertain.

³¹ Ministère du Travail et de l'immigration, 2022-2025.

³² Ministère du Travail et de l'Immigration, 2022-2025.

³³ Ministère du Travail et de l'Immigration, 2022-2025.

(6) Justice

Note : Compétence partagée entre le gouvernement provincial et fédéral

Parties prenantes

Gouvernementales :

- Ministère de la Justice et du Solliciteur général (provincial)
- Alberta Human Rights Commission (provincial)
- Justice Canada (fédéral)
- Sécurité publique Canada (fédéral)
- Gendarmerie royale du Canada (fédéral)

Communautaires :

- ACFA
- Alliance Jeunesse-Famille de l'Alberta Society (AJFAS)
- Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA)

Collaboration et interactions proactives

- Appuyer les travaux du comité mixte conjoint de justice en français au sein du gouvernement de l'Alberta.
- Créer un comité consultatif multipartite sur les services policiers et correctionnels en français au sein du gouvernement de l'Alberta.
- Consulter l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA) sur la priorisation des documents (ex. lois, directives, formulaires) à traduire en français en fonction des besoins de la communauté et des pratiquants du droit.
 - Traduire les lois suivantes :
 - *Occupational Health and Safety Act* ;
 - Droit de l'emploi (*Employment Standards Code*) ;
 - *Clare's Law (Disclose to Protect Against Domestic Violence Act)*
 - *Early Learning and Child Care Act* ;
 - *Child, Youth and Family Enhancement Act*;
 - *Education Act* ;
 - *Human Rights Act*.
 - Traduire des ressources dans les domaines du droit civil, familial, criminel, de l'immigration et du logement.
 - Rendre disponibles des ressources en français pour les accusés afin que ce soit comparable à l'offre de ressources pour les victimes.

Reconnaissance et visibilité

- Offrir une formation sur les droits linguistiques à tous les acteurs de la justice (ex. procureurs, juges, greffiers, services aux victimes, services policiers).

Pertinence, accessibilité et qualité comparable

- Continuer de désigner des postes bilingues français/anglais en justice (ex. à la Cour provinciale, Cour du Banc du Roi) pour que les Albertains et les Albertaines d'expression française puissent avoir accès à des services en français lors de leurs interactions avec le système de justice.³⁴
 - Embaucher plus de procureurs de la couronne, de greffiers et de juges d'expression française.
 - Embaucher des médiateurs et du personnel administratif d'expression française.
 - Créer un poste d'avocat-conseil des services en français et interprètes à la Cour provinciale.
- Rendre accessible des ressources humaines et documentaires en français pour l'*Alberta Human Rights Commission* afin d'assister dans le dépôt des plaintes puisqu'il s'agit d'un organisme de défense des droits de la personne.
- Modifier des règles de procédure de l'Alberta pour permettre le dépôt de documents légaux en français.
- Maintenir et élargir l'offre de services policiers en français partout en Alberta.
 - Préserver et améliorer l'offre de services en français déjà offerte par la Gendarmerie royale du Canada dans les régions à forte densité francophone dans l'éventuelle élaboration d'un service de police provincial afin que les Albertains et les Albertaines d'expression française se sentent en sécurité dans leurs communautés.³⁵
 - Soutenir les municipalités ayant leur propre force policière pour l'offre de services en français dans les régions à forte densité francophone.
 - Établir des services d'interprétation dans les commissariats (ex. Edmonton Police, Calgary Police).
 - Mettre en place une stratégie de recrutement d'employés qui parlent français pour les corps policiers municipaux (Edmonton Police Services, Calgary Police Services, Lethbridge Police Services, Sheriffs, Peace Officers), notamment pour les services aux victimes et l'équipe CARRT.
 - Assurer que les services policiers soient inclusifs pour éviter de la discrimination envers les Albertains et les Albertaines d'expression française et les minorités visibles, notamment en apportant des changements aux politiques internes des corps policiers.
- Reconnaître l'Alliance Jeunesse-Famille de l'Alberta Society (AJFAS) comme partie prenante dans le secteur de la prévention du crime et de la justice réparatrice au sein de *Community Initiatives Supports* du ministère de la Justice et du Solliciteur général afin que la francophonie albertaine puisse contribuer à assurer la sécurité de ses communautés.

34 Ministère de la Justice et Solliciteur général, 2022-2025.

35 Ministère de la Justice et Solliciteur général, 2022-2025.

(7) Santé et activité physique

Parties prenantes

Gouvernementales :

- Ministère de la Santé
- Ministère de la Culture et de la Condition féminine
 - Creative and Community Development Division
 - Sport, Physical Activity and Recreation Branch
- Ministère des Personnes âgées et du Logement
- Alberta Health Services
- Covenant Health

Communautaires :

- ACFA
- Réseau santé Alberta (RSA)
- Fédération des aînés francophones de l'Alberta (FAFA)
- Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta (FCSFA)
- Fédération du sport francophone de l'Alberta (FSFA)

Collaboration et interactions proactives

- Mettre sur pied un comité multipartite de santé en français au sein du gouvernement de l'Alberta (ex. Ministère, *Alberta Health Services*, *Covenant Health*).

Pertinence, accessibilité et qualité comparable

- Assurer que les normes pour les soins de santé pour les aînés tiennent compte de la langue et de la culture comme déterminant de la santé.
 - Maintenir le financement et assurer des services de qualité dans les maisons de retraite et les soins de longue durée francophones.
 - Prévoir une offre de soins à domicile en français afin de permettre aux aînés francophones de vieillir en toute sécurité dans leur maison.³⁶
- Assurer un service d'interprétation et de traduction efficace pour les services d'urgence partout dans la province (911) et le *Health Link* (811).
- Développer une offre de services en santé et en santé mentale (ex. psychologues, orthophonistes, travailleurs sociaux) dans les écoles francophones qui n'ont pas ces services pour que les ressources soient équitablement réparties à l'échelle de la province.³⁷

³⁶ Ministère des Personnes âgées et du Logement, 2022-2025.

³⁷ Alberta Child and Youth Well-Being Action Plan, 2022.

- Élargir la portée des services de santé en français d'*Alberta Health Services* et de *Covenant Health* pour que les Albertains et les Albertaines d'expression française aient accès à des soins de santé dans leur région.
 - Désigner des postes bilingues anglais/français au sein des cinq zones géographiques d'*Alberta Health Services*.
 - Augmenter l'offre de services en français dans les régions à haute densité francophone, tout en consultant la francophonie albertaine (ex. projet de clinique mobile).

- Mettre en place des stratégies pour développer l'offre et la demande active de services de santé en français, tout en consultant les parties prenantes communautaires pour que les services répondent aux besoins des individus, des familles et des communautés francophones, et ce dans le but d'améliorer l'inclusion et de tenir compte de la langue et de la culture comme déterminant de la santé.³⁸
 - Poursuivre l'identification des langues parlées par le personnel de divers domaines de la santé (ex. médecins, infirmiers, psychologues, dentistes) et de la langue de communication préférée des patients et des patientes dans le but d'améliorer la mesure et le suivi de la performance du système de santé.³⁹
 - Créer un répertoire de personnel de la santé pour le public (selon le domaine et la spécificité géographique).
 - Développer une signalisation (ex. affiche) pour identifier les endroits qui offrent des services en français.
 - Créer une manière d'identifier le personnel qui parle français (ex. étiquette, lors du renouvellement des badges).
 - Demander à tous les patients et patientes leur langue de communication préférée lors de leurs rendez-vous médicaux ou leurs admissions à l'hôpital. Former le personnel afin qu'il sache comment et pourquoi faire cette recherche de données.
 - Mettre à jour le système *Connect Care* afin que les patients et patientes puissent facilement choisir leur langue de communication préférée lors de leur première utilisation.
 - Demander aux nouveaux résidents et nouvelles résidentes d'identifier leurs langues de choix dans les formulaires d'assurance maladie et assurer que c'est reflété dans le système *Connect Care*.

- Améliorer l'accès à l'information déjà disponible en français auprès du public.
 - Répertorier les ressources en français d'*Alberta Health Services* et rendre plus visible l'information actuellement disponible.
 - Consulter le Réseau Santé Alberta pour cibler de nouvelles ressources à traduire.

³⁸ Ministère de la Santé, 2022-2025.

³⁹ Ministère de la Santé, 2022-2025.

- Améliorer les possibilités pour les Albertains et les Albertaines d'expression française de participer à des programmes de sport, d'activité physique et de loisirs sûrs et de qualité en français.⁴⁰
 - Identifier les langues parlées par les candidats et candidates aux programmes de certification des entraîneurs et des formateurs sportifs de l'Alberta, afin de partager une liste de ceux qui parlent français avec la Fédération du sport francophone de l'Alberta (FSFA).
 - Intégrer la FSFA dans le réseau et les programmes de sports et d'activité physique (ex. *Physical Activity and Recreation Operating Grant Program*) pour que l'organisme puisse se positionner comme chef de file du sport en français auprès de la majorité anglophone et accéder à du financement provincial.
 - S'assurer dès la conception du prochain plan sportif de l'Alberta (*Alberta Sport Plan*) que celui-ci soit disponible en français et que les parties prenantes de la francophonie albertaine soient consultées.
 - Consulter la FSFA pour cibler des ressources à rendre disponible en français en sports et loisirs.

⁴⁰ Ministère de la Culture et de la Condition féminine, 2022-2025.

(8) Services sociaux

Note : À l'été 2022, l'ACFA a entamé un projet d'une durée de deux (2) ans. La première étape consiste à effectuer un état des lieux, en menant une recherche et des consultations pour identifier les services en français existants et les besoins de la communauté, au niveau de la santé mentale et des services sociaux. Ce processus sera appuyé par un.e consultant.e qui travaillera avec les organismes communautaires (francophones et anglophones), les institutions gouvernementales et le grand public afin de fournir un portrait détaillé de la situation. Puis, basée sur le rapport de la recherche et des consultations réalisées dans le cadre de la première étape et appuyée par un groupe de travail communautaire, la deuxième étape aura comme objectif, de rendre disponibles les ressources en français existantes et de développer une vision stratégique et un plan d'action pour le secteur des services sociaux et de la santé mentale en français en Alberta. Cette section du plan d'action sera donc sujette à changements lorsque ce processus sera finalisé.

Parties prenantes

Gouvernementales :

- Ministère de la Culture et de la Condition féminine
 - Status of Women and Strategic Integration Division
- Ministère des Personnes âgées et Logement
- Ministère de la Santé
- Ministère des Services à l'enfance
- Ministère des Services sociaux et communautaires

Communautaires :

- ACFA
- Fédération des aînés franco-albertains (FAFA)
- Alliance Jeunesse-Famille de l'Alberta Society (AJFAS)
- Coalition des femmes de l'Alberta
- Comité FrancoQueer de l'Ouest
- Centres de ressources familiales francophones (Institut Guy-Lacombe de la famille ; Centre d'appui familial du Sud de l'Alberta)

Collaboration et interactions proactives

- Collaborer avec l'ACFA pour réaliser un état des lieux des services en français offerts ou financés par le gouvernement de l'Alberta dans le secteur.

Pertinence, accessibilité et qualité comparable

- Identifier les langues parlées et les spécialités des travailleurs et des travailleuses sociaux déjà en poste et rendre cette information accessible au public.
- Collaborer avec la Fédération des aînés franco-albertains (FAFA) pour planifier et mettre en œuvre des initiatives et des programmes qui permettent aux aînés francophones de vieillir en toute sécurité au sein de leur communauté et à la maison, dont l'embauche de travailleurs et de travailleuses sociaux d'expression française pour accompagner les aînés (ex. appui avec les prestations d'aide).⁴¹
- Améliorer le service en français des lignes d'assistance téléphonique pour les violences familiales ou d'abus (ex. limiter le temps d'attente) en prévoyant des ressources humaines d'expression française.
- Augmenter le financement des Réseaux des ressources familiales existants (FRN) afin qu'un service en français puisse être offert aux enfants, aux jeunes et aux familles à l'échelle de la province en ciblant les régions non desservies et à forte densité francophone dans le but d'améliorer le bien-être, la sécurité et le développement des enfants et des jeunes d'expression française.⁴²
- Développer une entente pour une livraison de services provinciale par et pour la francophonie albertaine quant au placement d'enfants et de jeunes francophones dans les familles d'accueil dans le but que ce service tient compte de la langue et la culture des enfants et des jeunes, assure la préservation de celles-ci et que les jeunes pris en charge par le gouvernement puissent passer avec succès à l'âge adulte au sein de la francophonie albertaine.⁴³
- Rendre disponibles de nouvelles ressources en français.
 - Inclure des informations en français sur les programmes, ressources et appuis lors de la conception du « Women's Hub ». ⁴⁴
 - Traduire les pages web et les documents d'information de tous les programmes d'assistance sociale (ex. handicapés, aînés, logement).
 - Traduire les documents relatifs à la violence et l'abus.

⁴¹ Ministère des Personnes âgées et du Logement, 2022-2025.

⁴² Ministère des Services à l'enfance, 2022-2025; Alberta Child and Youth Well-Being Action Plan, 2022.

⁴³ Ministère des Services à l'enfance, 2022-2025.

⁴⁴ Ministère de la Culture et de la Condition féminine, 2022-2025.

Annexe 1 : Palmarès – Priorités élections provinciales

Institutions gouvernementales

- Tenir compte des besoins spécifiques et privilégier l'offre de services par et pour la francophonie albertaine lors d'appels de propositions dans le but de développer une offre active de services en français (ex. programmes dans les écoles francophones, services d'emploi, immigration, services à l'enfance).
- Assurer un processus de nomination ouvert et transparent pour le *Conseil consultatif de l'Alberta en matière de francophonie*.
- Appuyer le développement d'une offre de services en français au niveau municipal.
- Maximiser l'identification et l'utilisation des ressources humaines qui parlent français déjà disponibles au sein de la fonction publique provinciale et en embaucher de nouvelles au besoin.

Arts, culture et patrimoine

- Améliorer l'accès de la francophonie albertaine aux demandes de financement de la *Alberta Foundation for the Arts* dans le but de soutenir les occasions de professionnalisation, la création, le rayonnement et l'offre de produits artistiques et culturels par et pour les francophones.
- Inclure l'histoire de la francophonie albertaine dans le récit provincial dans les musées, les lieux historiques, les centres d'interprétation et les archives afin d'affirmer l'identité culturelle de l'Alberta en donnant à la communauté la possibilité de partager et de préserver son histoire.
- Reconnaître les médias communautaires comme parties prenantes de la francophonie albertaine et les appuyer financièrement (ex. par le biais de l'achat de publicités en français) puisqu'ils sont également des vecteurs de diffusion de la culture, de l'histoire et de l'information.
- Modifier le protocole quant aux drapeaux de cérémonie qui ne sont hissés que pour une seule journée pour faire exception dans le cas du drapeau franco-albertain puisqu'il est un emblème officiel.

Continuum en éducation

Postsecondaire

- Reconnaître le statut du Campus Saint-Jean, comme seule institution postsecondaire de langue française en Alberta, et ses besoins particuliers.
- Prévoir un financement équivalent pour le Campus Saint-Jean et reflétant la démographie croissante de la francophonie albertaine, notamment pour augmenter le nombre d'étudiants et d'étudiantes et répondre aux besoins du marché du travail en Alberta.
- Rétablir la bourse d'études postsecondaires en français (*Fellowship for Studies in French*) afin d'encourager les élèves du secondaire à poursuivre leurs études en français et assurer que les investissements du gouvernement dans les aides financières aux étudiants et étudiantes répondent aux besoins des Albertains et Albertaines d'expression française.

Éducation francophone et immersion (maternelle à 12e année)

- Travailler avec les parties prenantes de la francophonie albertaine pour assurer une équivalence quant à tous les éléments de l'éducation francophone à la suite du jugement de la Cour suprême dans l'arrêt Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique.
- Avoir un curriculum scolaire qui inclut les perspectives francophones.
- Améliorer les occasions d'apprentissage de la langue et des cultures francophones afin de contribuer à la construction identitaire (dans les écoles francophones) et à la sécurité linguistique chez les élèves d'expression française.
- Établir un standard minimum à l'échelle de la province quant aux programmes d'immersion française pour éviter qu'il y ait des différences entre les conseils scolaires dans la livraison de programmes (cheminement standardisé).

Petite enfance

- Améliorer l'accès aux services de garde en français pour les enfants d'expression française grâce à des initiatives qui favorisent l'accessibilité, la qualité, la sécurité, l'inclusion et le choix des parents.
- Prévoir une clause dans les nouveaux contrats d'infrastructure afin de permettre l'ajout d'une annexe dédiée à la petite enfance lors de la construction ou la modernisation d'écoles francophones en prévision d'un financement fédéral pour ces espaces.

Développement économique

- Unifier l'offre de services à l'emploi en français pour que les Albertains et les Albertaines d'expression française participent à la vie de leur communauté en occupant un emploi leur permettant de réaliser leur potentiel individuel.
- Éliminer les obstacles pour les entrepreneurs et les petites entreprises, notamment en réduisant davantage les formalités administratives grâce à la transformation numérique et à l'amélioration de la prestation des services en français pour le registre de l'Alberta.
- Développer des programmes d'appui en développement économique, incluant le développement socio-économique dans les régions rurales, et en entrepreneuriat destinés à la francophonie albertaine (ex. en s'inspirant du financement octroyé à la Fédération des gens d'affaires francophones de l'Ontario par le gouvernement ontarien).

Immigration

- Aider les employeurs francophones à compléter leur main-d'œuvre et soutenir la relance économique en tirant parti de stratégies ciblées d'attraction.
- Améliorer l'offre de services d'accueil et d'établissement en français, pour qu'ils soient de qualité comparable à ceux offerts en anglais, aider les employeurs à compléter leur main-d'œuvre et soutenir la relance économique, en tirant parti de stratégies ciblées de rétention et d'établissement.
- Mettre en œuvre une législation professionnelle et des exigences réglementaires simplifiées pour les organismes de réglementation professionnelle afin de réduire davantage les obstacles inutiles à l'exercice des professions en Alberta (ex. améliorer le processus de reconnaissance des diplômes entre les provinces et les autres pays) pour les secteurs où il y a une forte demande de services en français (ex. éducation, santé, santé mentale, travail social).

Justice

- Consulter l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA) sur la priorisation des documents (ex. lois, directives, formulaires) à traduire en français en fonction des besoins de la communauté et des pratiquants du droit.
- Continuer de désigner des postes bilingues français/anglais en justice (ex. à la Cour provinciale, Cour du Banc du Roi) pour que les Albertains et les Albertaines d'expression française puissent avoir accès à des services en français lors de leurs interactions avec le système de justice.
- Maintenir et élargir l'offre de services policiers en français partout en Alberta.

Santé et activité physique

- Mettre en place des stratégies pour développer l'offre et la demande active de services de santé en français, tout en consultant les parties prenantes communautaires pour que les services répondent aux besoins des individus, des familles et des communautés francophones, et ce dans le but d'améliorer l'inclusion et de tenir compte de la langue et de la culture comme déterminant de la santé.
- Assurer que les normes pour les soins de santé pour les aînés tiennent compte de la langue et de la culture comme déterminant de la santé.
- Développer une offre de services en santé et en santé mentale (ex. psychologues, orthophonistes, travailleurs sociaux) dans les écoles francophones qui n'ont pas ces services pour que les ressources soient équitablement réparties à l'échelle de la province.
- Améliorer les possibilités pour les Albertains et les Albertaines d'expression française de participer à des programmes de sport, d'activité physique et de loisirs sûrs et de qualité en français.

Services sociaux

- Identifier les langues parlées et les spécialités des travailleurs et des travailleuses sociaux déjà en poste et rendre cette information accessible au public.
- Collaborer avec la Fédération des aînés franco-albertains (FAFA) pour planifier et mettre en œuvre des initiatives et des programmes qui permettent aux aînés francophones de vieillir en toute sécurité au sein de leur communauté et à la maison, dont l'embauche de travailleurs et de travailleuses sociaux d'expression française pour accompagner les aînés (ex. appui avec les prestations d'aide).
- Augmenter le financement des Réseaux des ressources familiales existants (FRN) afin qu'un service en français puisse être offert aux enfants, aux jeunes et aux familles à l'échelle de la province en ciblant les régions non desservies et à forte densité francophone dans le but d'améliorer le bien-être, la sécurité et le développement des enfants et des jeunes d'expression française.
- Développer une entente pour une livraison de services provinciale par et pour la francophonie albertaine quant au placement d'enfants et de jeunes francophones dans les familles d'accueil dans le but que ce service tient compte de la langue et la culture des enfants et des jeunes, assure la préservation de celles-ci et que les jeunes pris en charge par le gouvernement puissent passer avec succès à l'âge adulte au sein de la francophonie albertaine.

Annexe 2 : Communautés à forte densité francophone

Note : La sélection des communautés a été basée selon les critères suivants : pourcentage et nombres absolus des variables « Connaissance du français » et « Première langue officielle parlée ». En plus, la présence d'institutions de la francophonie a été considérée, particulièrement pour certains cas (ex. Camrose, Crowsnest Pass et Wainwright).

Les chiffres utilisés comme seuils :

- Connaissance du français : 8% ou minimum 900 personnes
- Première langue officielle parlée : 4% ou minimum 300 personnes

La liste des communautés est organisée en ordre décroissant selon le pourcentage de gens qui ont une connaissance du français. Les données sont tirées du recensement de 2021 de Statistique Canada.

Falher

Population : 1 001

Connaissance du français : 525 (52,5%)

Français comme langue maternelle : 445 (44,5%)

Première langue officielle parlée : 420 (42%)

**Région du Nord-Ouest*

District municipal de Smoky River (ex. Guy, Jean Côté, Little Smoky)

Population : 1 684

Connaissance du français : 845 (50,1%)

Français comme langue maternelle : 665 (39,5%)

Première langue officielle parlée : 610 (36,2%)

**Région du Nord-Ouest*

Donnelly

Population : 338

Connaissance du français : 160 (47,8%)

Français comme langue maternelle : 115 (34,3%)

Première langue officielle parlée : 100 (29,9%)

**Région du Nord-Ouest*

Girouxville

Population : 280

Connaissance du français : 130 (46,4%)

Français comme langue maternelle : 110 (39,3%)

Première langue officielle parlée : 90 (32%)

**Région du Nord-Ouest*

Comté de Northern Sunrise (ex. Marie Reine, Saint-Isidore)

Population : 1 711

Connaissance du français : 390 (22,8%)

Français comme langue maternelle : 295 (17,3%)

Première langue officielle parlée : 275 (16,1%)

**Région du Nord-Ouest*

Legal

Population : 1 232

Connaissance du français : 260 (21,1%)

Français comme langue maternelle : 155 (12,6%)

Première langue officielle parlée : 130 (10,6%)

**Région du Centre*

Jasper

Population : 4 738

Connaissance du français : 960 (20,6%)

Français comme langue maternelle : 330 (7,1%)

Première langue officielle parlée : 290 (6,2%)

**Région du Centre*

Canmore

Population : 15 990

Connaissance du français : 2 920 (18,4%)

Français comme langue maternelle : 985 (6,2%)

Première langue officielle parlée : 915 (5,8%)

**Région du Sud*

McLennan

Population : 695

Connaissance du français : 115 (18,1%)

Français comme langue maternelle : 95 (15%)

Première langue officielle parlée : 65 (10,2%)

**Région du Nord-Ouest*

Comté de Saint-Paul (ex.Lafond, Mallaig, Saint-Brides, Saint-Edouard, Saint-Vincent, Sainte-Lina)

Population : 6 306

Connaissance du français : 1 120 (17,8%)

Français comme langue maternelle : 720 (11,4%)

Première langue officielle parlée : 590 (9,4%)

**Région du Nord-Est*

Saint-Paul

Population : 5 863

Connaissance du français : 1 010 (17,8%)

Français comme langue maternelle : 630 (11,1%)

Première langue officielle parlée : 525 (9,2%)

**Région du Nord-Est*

District municipal de Bighorn (ex. Exshaw, Kananaskis)

Population : 1 598

Connaissance du français : 265 (16,7%)

Français comme langue maternelle : 70 (5,3%)

Première langue officielle parlée : 105 (6,6%)

**Région du Sud*

Beaumont

Population : 20 888

Connaissance du français : 3 015 (14,4%)

Français comme langue maternelle : 965 (4,6%)

Première langue officielle parlée : 835 (4%)

**Région du Centre*

Banff

Population : 8 305

Connaissance du français : 1 125 (13,6%)

Français comme langue maternelle : 755 (9,1%)

Première langue officielle parlée : 515 (6,2%)

**Région du Sud*

Cold Lake

Population : 15 661

Connaissance du français : 1 910 (12,3%)

Français comme langue maternelle : 920 (5,9%)

Première langue officielle parlée : 790 (5,1%)

**Région du Nord-Est*

District municipal de Bonnyville (ex. Ardmore, Fort Kent, Iron River, La Corey, Therrien)

Population : 12 897

Connaissance du français : 1 560 (12,1%)

Français comme langue maternelle : 775 (6%)

Première langue officielle parlée : 620 (4,8%)

**Région du Nord-Est*

Peace River

Population : 6 619

Connaissance du français : 770 (11,8%)

Français comme langue maternelle : 295 (4,5%)

Première langue officielle parlée : 245 (3,7%)

**Région du Nord-Ouest*

Bonnyville

Population : 6 404

Connaissance du français : 645 (10,2%)

Français comme langue maternelle : 380 (6%)

Première langue officielle parlée : 280 (4,4%)

**Région du Nord-Est*

Morinville

Population : 10 385

Connaissance du français : 1 050 (10,2%)

Français comme langue maternelle : 525 (5,1%)

Première langue officielle parlée : 395 (3,9%)

**Région du Centre*

Lac la Biche County (ex. Plamondon, Lac La Biche)

Population : 7 673

Connaissance du français : 885 (11,7%)

Français comme langue maternelle : 510 (6,7%)

Première langue officielle parlée : 400 (5,3%)

**Région du Nord-Est*

Saint-Albert

Population : 68 232

Connaissance du français : 7 170 (10,6%)

Français comme langue maternelle : 2 275 (3,4%)

Première langue officielle parlée : 1 880 (2,8%)

**Région du Centre*

Cochrane

Population : 32 199

Connaissance du français : 2 895 (9,1%)

Français comme langue maternelle : 900 (2,8%)

Première langue officielle parlée : 745 (2,4%)

**Région du Sud*

Hinton

Population : 9 817

Connaissance du français : 835 (8,5%)

Français comme langue maternelle : 360 (3,7%)

Première langue officielle parlée : 275 (2,8%)

**Région du Centre*

Grande Prairie

Population : 64 141

Connaissance du français : 4 890 (7,7%)

Français comme langue maternelle : 1 790 (2,8%)

Première langue officielle parlée : 1 485 (2,3%)

**Région du Nord-Ouest*

Birch Hills County (ex. Eaglesham, Tangent)

Population : 1 516

Connaissance du français : 115 (7,6%)

Français comme langue maternelle : 100 (6,6%)

Première langue officielle parlée : 80 (5,3%)

**Région du Nord-Ouest*

Sturgeon County (ex. Villeneuve, Garrison Edmonton)

Population : 20 061

Connaissance du français : 1 505 (7,6%)

Français comme langue maternelle : 795 (4%)

Première langue officielle parlée : 595 (3%)

**Région du Centre*

Okotoks

Population : 30 405

Connaissance du français : 2 240 (7,4%)

Français comme langue maternelle : 580 (1,9%)

Première langue officielle parlée : 455 (1,5%)

**Région du Sud*

Airdrie

Population : 74 100

Connaissance du français : 5 400 (7,3%)

Français comme langue maternelle : 1 790 (2,4%)

Première langue officielle parlée : 1 595 (2,2%)

**Région du Sud*

Nampa

Population : 367

Connaissance du français : 25 (6,8%)

Français comme langue maternelle : 15 (4,1%)

Première langue officielle parlée : 15 (4,1%)

**Région du Nord-Ouest*

Edmonton

Population : 1 010 899

Connaissance du français : 67 235 (6,7%)

Français comme langue maternelle : 23 100 (2,3%)

Première langue officielle parlée : 23 110 (2,3%)

**Région du Centre*

Strathcona County (ex. Ardrossan, Sherwood Park)

Population : 99 225

Connaissance du français : 6 560 (6,7%)

Français comme langue maternelle : 2 150 (2,2%)

Première langue officielle parlée : 1 655 (1,7%)

**Région du Centre*

Calgary

Population : 1 306 784

Connaissance du français : 86 180 (6,6%)

Français comme langue maternelle : 23 505 (1,8%)

Première langue officielle parlée : 23 430 (1,8%)

**Région du Sud*

Municipalité régionale de Wood Buffalo (ex. Fort McMurray)

Population : 72 326

Connaissance du français : 4 385 (6%)

Français comme langue maternelle : 1 940 (2,7%)

Première langue officielle parlée : 1 615 (2,2%)

**Région du Nord-Est*

Spruce Grove

Population : 37 645

Connaissance du français : 2 255 (6%)

Français comme langue maternelle : 860 (2,3%)

Première langue officielle parlée : 705 (1,9%)

**Région du Centre*

Comté de Foothills (ex. Priddis)

Population : 23 199

Connaissance du français : 1 385 (6%)

Français comme langue maternelle : 395 (1,7%)

Première langue officielle parlée : 335 (1,4%)

**Région du Sud*

Sylvan Lake

Population : 15 995

Connaissance du français : 985 (6,2%)

Français comme langue maternelle : 270 (1,7%)

Première langue officielle parlée : 200 (1,3%)

**Région du Centre*

Stony Plain

Population : 17 993

Connaissance du français : 1 015 (5,8%)

Français comme langue maternelle : 440 (2,5%)

Première langue officielle parlée : 310 (1,8%)

**Région du Centre*

Fort Saskatchewan

Population : 27 088

Connaissance du français : 1 550 (5,8%)

Français comme langue maternelle : 605 (2,3%)

Première langue officielle parlée : 475 (1,8%)

**Région du Centre*

Leduc

Population : 34 094

Connaissance du français : 1 970 (5,8%)

Français comme langue maternelle : 715 (2,1%)

Première langue officielle parlée : 580 (1,7%)

**Région du Centre*

Lloydminster

Population : 19 645

Connaissance du français : 1 005 (5,2%)

Français comme langue maternelle : 240 (1,2%)

Première langue officielle parlée : 190 (1%)

**Région du Nord-Est*

Red Deer

Population : 100 844

Connaissance du français : 5 305 (5,4%)

Français comme langue maternelle : 1 595 (1,6%)

Première langue officielle parlée : 1 310 (1,3%)

**Région du Centre*

Wainwright

Population : 6 606

Connaissance du français : 335 (5,3%)

Français comme langue maternelle : 190 (3%)

Première langue officielle parlée : 150 (2,4%)

**Région du Nord-Est*

Lethbridge

Population : 98 406

Connaissance du français : 5 065 (5,2%)

Français comme langue maternelle : 1 170 (1,2%)

Première langue officielle parlée : 1 015 (1%)

**Région du Sud*

Camrose

Population : 18 772

Connaissance du français : 720 (3,9%)

Français comme langue maternelle : 200 (1,1%)

Première langue officielle parlée : 165 (0,9%)

**Région du Centre*

Medicine Hat

Population : 63 271

Connaissance du français : 2 305 (3,7%)

Français comme langue maternelle : 770 (1,2%)

Première langue officielle parlée : 575 (0,9%)

**Région du Sud*

Brooks

Population : 14 924

Connaissance du français : 500 (3,4%)

Français comme langue maternelle : 270 (1,8%)

Première langue officielle parlée : 310 (2,1%)

**Région du Sud*

Municipalité de Crowsnest Pass (ex. Bellevue, Blairmore, Coleman, Hillcrest)

Population : 5 695

Connaissance du français : 190 (3,4%)

Français comme langue maternelle : 75 (1,3%)

Première langue officielle parlée : 55 (1%)

**Région du Sud*

Annexe 3 : Entrevues – liste des parties prenantes

Pour la première phase de consultations, des membres des conseils d'administration et les directions générales de 20 organismes communautaires ont participé aux consultations. La liste initiale, présentée au CA provincial de l'ACFA en mai 2021, a été élargie pour combler des angles morts rencontrés au fil des consultations.

1. Canadian parents for French Alberta branch (16 juin 2021)
2. Francophonie jeunesse de l'Alberta (16 juin 2021)
3. Alliance Jeunesse-Famille de l'Alberta Society (29 juin 2021)
4. Francophonie albertaine plurielle (29 juin 2021)
5. Regroupement artistique francophone de l'Alberta (30 juin 2021)
6. Coalition des femmes de l'Alberta (30 juin 2021)
7. Fédération des conseil scolaires francophones de l'Alberta (5 juillet 2021)
8. Réseau en immigration francophone de l'Alberta (5 juillet 2021)
9. Fédération des aînés franco-albertains (6 juillet 2021)
10. Fédération des parents francophones de l'Alberta (7 juillet 2021)
11. Conseil de développement économique de l'Alberta (7 juillet 2021)
12. Association des juristes d'expression française de l'Alberta (20 juillet 2021)
13. La Cité des Rocheuses (21 juillet 2021)
14. Comité FrancoQueer de l'Ouest (21 juillet 2021)
15. Réseau santé Alberta (26 juillet 2021)
16. Société historique francophone de l'Alberta (3 août 2021)
17. Centre d'accueil pour nouveaux arrivants francophones (10 août 2021)
18. Portail de l'Immigrant Association (10 août 2021)
19. Fédération du sport francophone de l'Alberta (24 août 2021)
20. Accès Emploi (24 août 2021)

Annexe 4 : Groupes de discussion – liste des parties prenantes

Pour la deuxième phase, environ 200 leaders de la francophonie albertaine, représentant plus d'une quarantaine de parties prenantes communautaires, ont participé aux groupes de discussion qui ont eu lieu entre le 9 novembre 2021 et le 18 janvier 2022. Plusieurs leaders et organismes étaient présents à plus d'une session.

Voici la liste des sessions de groupes de discussion :

1. Culture et patrimoine (9 novembre 2021)
2. Services sociaux (16 novembre 2021)
3. Économie et employabilité (23 novembre 2021)
4. Institutions gouvernementales (30 novembre 2021)
5. Santé et mieux-être (30 novembre 2021)
6. Immigration (7 décembre 2021)
7. Éducation – immersion (11 janvier 2022)
8. Éducation francophone (11 janvier 2022)
9. Justice (13 janvier 2022)
10. Économie et employabilité (17 janvier 2022)
11. Éducation francophone (18 janvier 2022)

Voici la liste des organismes communautaires participants :

1. Accès Emploi
2. Alberta Teachers' Association - Le Conseil français
3. Alliance française d'Edmonton
4. Alliance Jeunesse-Famille de l'Alberta Society
5. ACFA régionale de Bonnyville / Cold Lake
6. ACFA régionale de Calgary
7. ACFA régionale de Canmore / Banff
8. ACFA régionale de Centralta
9. ACFA régionale de Grande Prairie
10. ACFA régionale de Lethbridge
11. ACFA régionale de Plamondon / Lac La Biche
12. ACFA régionale de Saint-Paul
13. ACFA régionale de Wood Buffalo
14. Association des juristes d'expression française de l'Alberta
15. Association des universitaires de la Faculté Saint-Jean
16. Association francophone de Brooks
17. Association la Girandole d'Edmonton
18. Campus Saint-Jean
19. Canadian Parents for French - Alberta Branch
20. Centre d'accueil pour nouveaux arrivants francophones
21. Centre d'appui familial du Sud de l'Alberta
22. Centre d'arts visuels de l'Alberta
23. La Cité des Rocheuses
24. Coalition des femmes de l'Alberta
25. Comité FrancoQueer de l'Ouest
26. Conseil de développement économique de l'Alberta
27. Conseil scolaire Centre-Nord

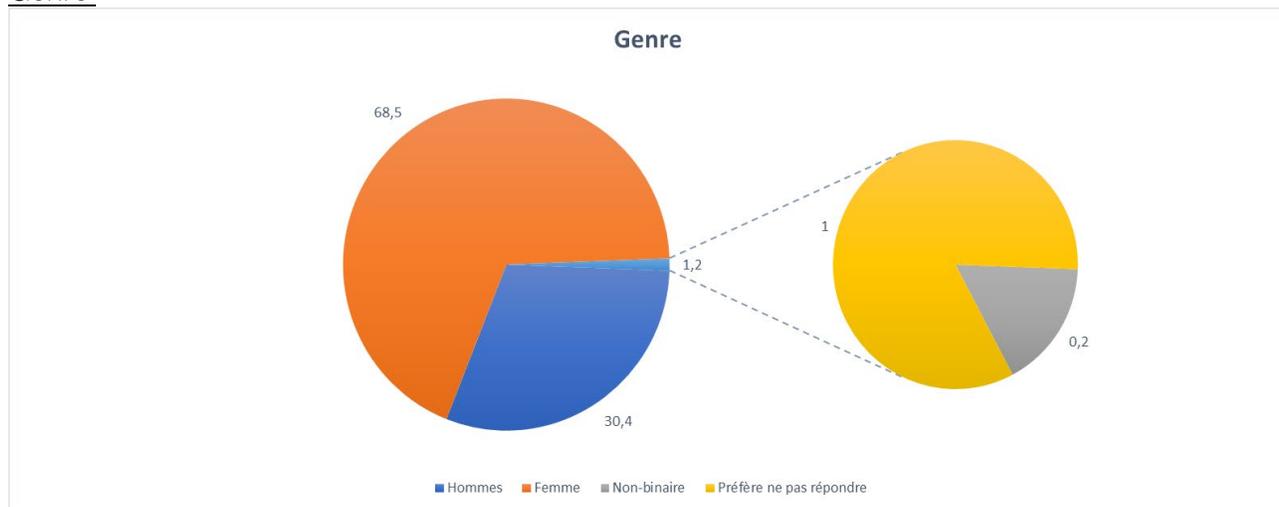
28. Conseil scolaire FrancoSud
29. Conseil scolaire du Nord-Ouest #1
30. Fédération des aînés franco-albertains
31. Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta
32. Fédération des parents francophones de l'Alberta
33. Fédération du sport francophone de l'Alberta
34. Fête franco-albertaine
35. Fondation franco-albertaine
36. Francophone albertaine plurielle
37. Francophonie jeunesse de l'Alberta
38. Institut Guy-Lacombe de la famille
39. Le Franco (journal communautaire)
40. Nord-Ouest FM – CKRP (radio communautaire)
41. Portail de l'Immigrant Association
42. Regroupement artistique francophone de l'Alberta
43. Réseau en immigration francophone de l'Alberta
44. Réseau santé Alberta
45. Société historique francophone de l'Alberta

Annexe 5 : Répondants au sondage « En français, SVP ! »

Du 4 au 31 mai 2022, l'ACFA a lancé son sondage « En français, SVP! » pour la 4^e phase de consultations du Plan d'action auprès du grand public. Le sondage était disponible en ligne et s'adressait aux résidents de l'Alberta de 18 ans et plus. L'ACFA a bénéficié d'un appui à la promotion d'environ 40 organismes, incluant les ACFA régionales, les conseils scolaires et les organismes chefs de file et sectoriels. Cette promotion a permis d'aller chercher un échantillon diversifié (secteurs, clientèles et régions) et plus que suffisant de la population d'expression française de l'Alberta pour avoir des données statistiquement significatives. Avec une population d'expression française en Alberta de 261 435 personnes (selon les résultats du recensement 2021), pour obtenir un niveau de confiance de 95% et une marge d'erreur inférieure à 5%, nous avons besoin d'environ 384 réponses à notre sondage. Comme nous avons obtenu 520 réponses au sondage, nous pouvons être raisonnablement certains que les résultats de notre enquête se situent dans les marges d'erreur les plus faibles et le niveau de confiance le plus élevé.

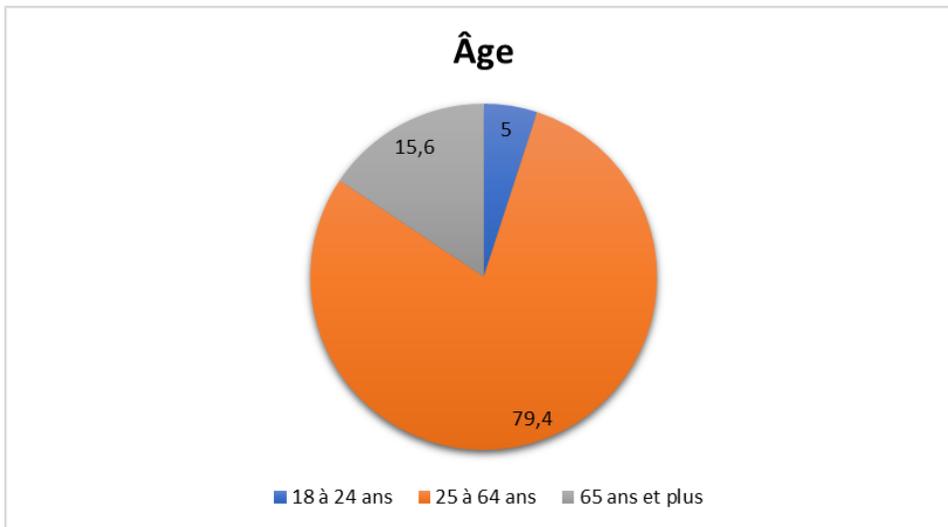
Nous présentons ci-bas les données démographiques de notre sondage. Nous avons comparé nos données à celles du recensement de 2016 ou de 2021, en fonction des données disponibles au moment de l'analyse des résultats du sondage. Il est à noter que les comparaisons sont faites avec la population totale de l'Alberta, et non pas uniquement la population d'expression française. Les pourcentages pourraient alors varier. Les données démographiques précises sur la population d'expression française sont indisponibles.

Genre



Pour la question « Quelle est votre identité de genre? », il y avait quatre (4) choix de réponse : « Homme », « Femme », « Non binaire », et « Préfère ne pas répondre ». Parmi les répondants et les répondantes, 68,5% étaient des femmes, 30,4% des hommes, et 1,2% des personnes non binaires ou qui préféraient ne pas répondre. Selon le recensement de 2021, en Alberta, la population serait composée de 50,1% de femmes et 49,9% d'hommes. Par contre, si nous regardons le recensement de 2016, on peut constater que la population d'expression française en Alberta compte 53% de femmes et 47% d'hommes. Le recensement de 2021 a été le premier où il avait des réponses possibles pour identifier les personnes transgenres et non-binaires; une personne sur 300 s'identifie comme transgenre ou non binaire au Canada. L'échantillon a une surreprésentation de femmes et une sous-représentation d'hommes.

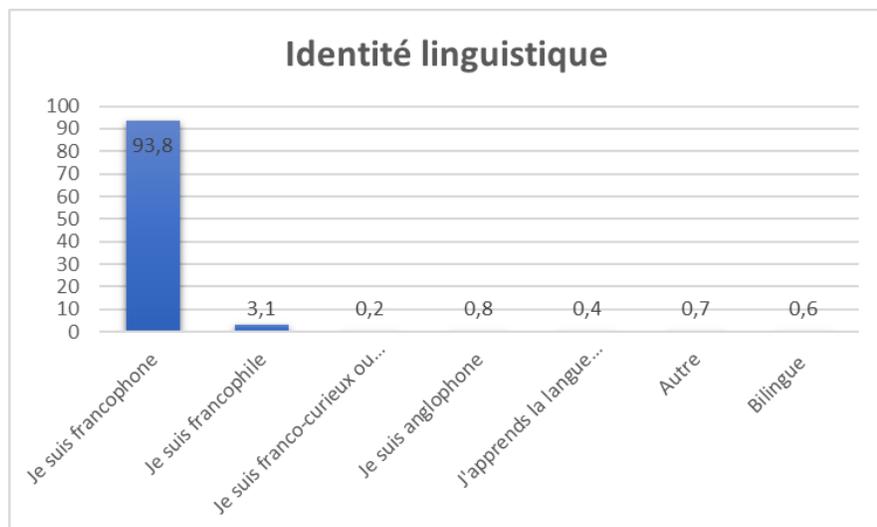
Âge



Pour la question « Quel âge avez-vous? », il y avait trois (3) choix de réponse : « 18 à 24 ans », « 25 à 64 ans » et « 65 et plus ». Ces choix représentent respectivement trois groupes de population selon le cycle de vie défini par Statistique Canada : adolescents, adultes et aînés. Nous reconnaissons par contre que la tranche d'âge « 25 à 64 » est très large et aurait pu être séparée pour obtenir des données plus précises. Parmi les répondants et les répondantes, 5% étaient âgés de 18 à 24 ans, 79,4% de 25 à 64 ans et 15,6% de 65 ans et plus.

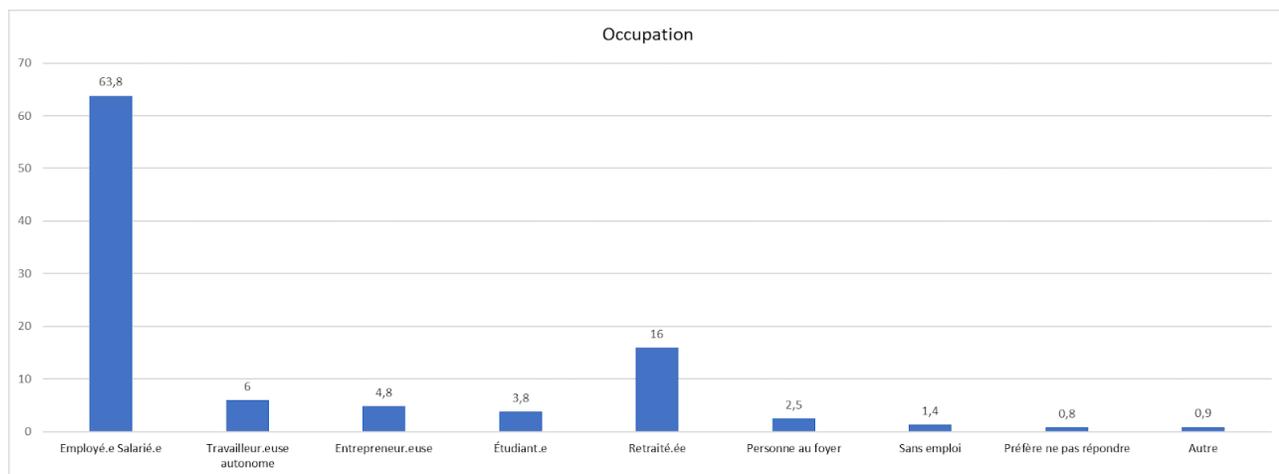
Selon le recensement de 2021, la population albertaine âgée de 15 à 24 ans représente 14,4% de la population âgée de 15 ans et plus. Il est difficile d'estimer à partir de ces données quelle est la proportion de la population âgée de 18 à 24 ans exactement, puisque les données sont séparées selon les catégories « 15 à 19 ans » et « 20 à 24 ans », mais nos données de sondage présentent une sous-représentation de cette tranche d'âge. La population albertaine âgée de 25 à 64 ans représente 67,3% de la population âgée de 15 ans et plus. Il y a donc une surreprésentation des 25 à 64 ans dans le sondage. La population albertaine âgée de 65 ans et plus représente 18,2% de la population âgée de 15 ans et plus. Il y a donc une légère sous-représentation des 65 ans et plus dans le sondage.

Identité linguistique



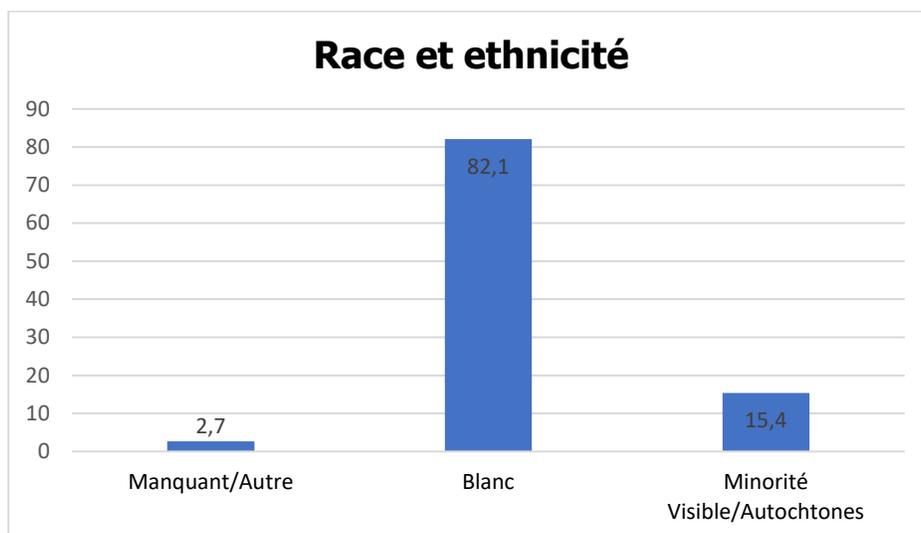
Pour la question de l'identité linguistique, la question était « Lequel des énoncés suivants vous représente le mieux? » et il y avait 6 choix de réponse : « Je suis francophone », « Je suis francophile », « Je suis franco-curieux ou curieuse », « Je suis anglophone », « J'apprends la langue française » et « Autre (veuillez préciser) ». Nous avons aussi créé une nouvelle variable « Bilingue » pour ceux qui se sont identifiés comme cela dans la catégorie « Autre ». Parmi les répondants et les répondantes, la majorité à 93,8% s'est identifiée comme francophone.

Occupation



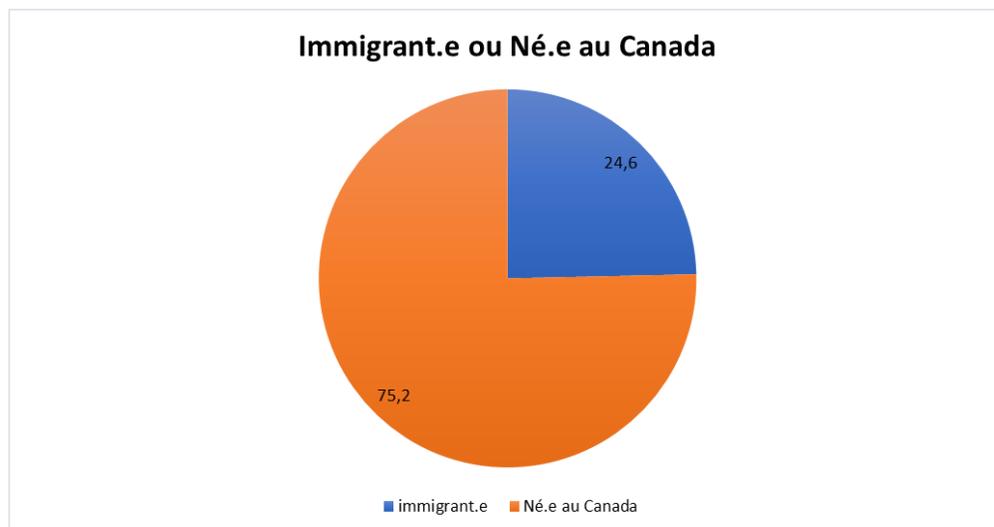
Pour la question « Quelle est votre occupation actuelle? », il y avait plusieurs choix de réponse : « Employé/Employée salarié.e » ; « Travailleur/Travailleuse autonome » ; « Entrepreneur/Entrepreneuse » ; « Étudiant/Étudiante » ; « Retraité/Retraîtée » ; « Personne au foyer » ; « Sans emploi » ; « Autre (veuillez préciser) » ; « Préfère ne pas répondre ». Les deux réponses dominantes étaient et « Employé/Employée salarié.e » à 63,8% et « Retraité/Retraîtée » à 16%.

Race et ethnicité



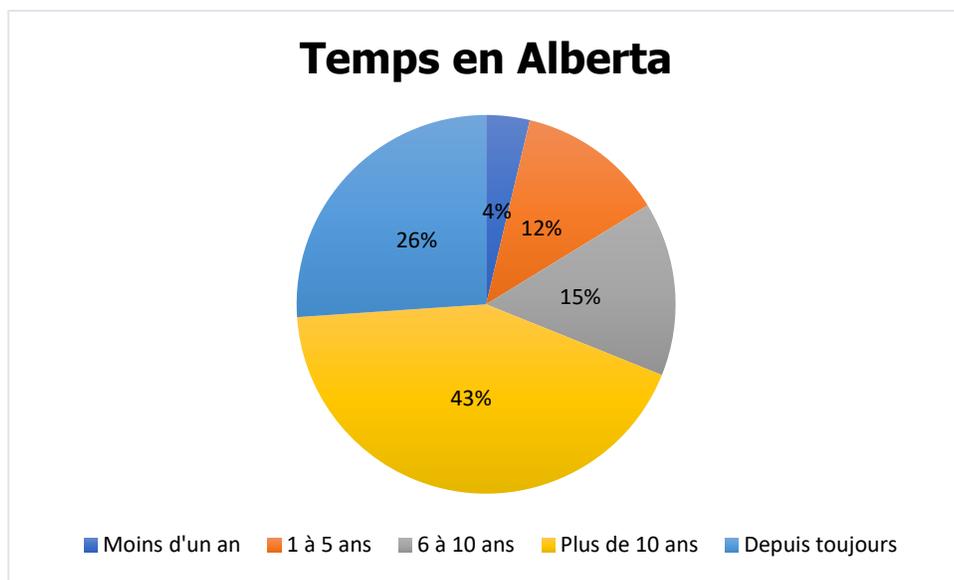
Pour la question « Laquelle des catégories suivantes représente le mieux votre héritage racial ou ethnique », il avait plusieurs choix de réponses qui ont été définis selon les catégories utilisées par Statistique Canada : « Blanc ou Européen » ; « Noir, Africain ou Afro-Caraïbéen » ; « Latino ou Hispanique » ; « Asiatique de l'Est » ; « Asiatique du Sud ou Indien » ; « Moyen-Orientale ou Arabe » ; « Premières Nations, Métis, Autochtone ou Inuit » ; « Autre (veuillez préciser) » ; « Préfère ne pas répondre ». Pour faciliter l'analyse des résultats, nous avons choisi d'intégrer la totalité des réponses en deux (2) grands groupes : Minorité visible/Autochtones et Blanc. En utilisant la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, on entend par minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Cette décision a été prise parce qu'il n'y avait pas assez de réponses pour chaque catégorie afin d'avoir des données statistiquement significatives. Parmi les répondants et les répondantes, 82,1% étaient Blancs et 15,4% des minorités visibles ou autochtones. Selon le recensement de 2016, la population albertaine qui est identifiée comme étant une minorité visible est de 23,5%. Dans notre sondage, 15,4 % des répondants s'identifient à un groupe que nous avons regroupé dans la variable des minorités visibles/Autochtones. Ainsi, il y a une sous-représentation de cette population dans nos données de sondage.

Temps au Canada



Pour la question « Depuis combien de temps vivez-vous au Canada? », il y avait plusieurs choix de réponses : « Moins d'un an » ; « 1 à 5 ans » ; « 6 à 10 ans » ; « Plus de 10 ans » ; « Depuis toujours » ; « Préfère ne pas répondre ». Pour faciliter l'analyse des résultats, nous avons choisi d'intégrer la totalité des réponses en deux (2) grands groupes : Immigrant.e et Né.e au Canada. Le résultat du sondage est très proche des données du recensement avec 24,6% des répondants et répondantes qui n'ont pas répondu « Depuis toujours ». Selon le recensement de 2016, 20,8% de la population albertaine est immigrante. De plus, selon le gouvernement de l'Alberta, presque 24% de la population d'expression française est immigrante. Nous devons cependant être prudents en analysant ces chiffres, car nous ne pouvons pas être certains du nombre de répondants et de répondantes qui auraient quitté le Canada et seraient revenus s'établir au Canada par la suite.

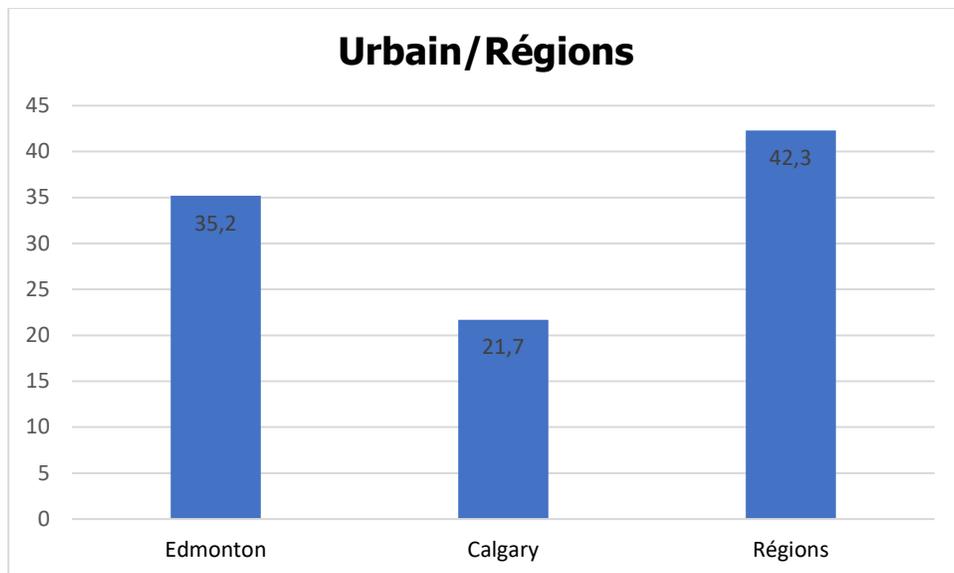
Temps en Alberta



Pour la question « Depuis combien de temps vivez-vous en Alberta? », il y avait plusieurs choix de réponses : « Moins d'un an » ; « 1 à 5 ans » ; « 6 à 10 ans » ; « Plus de 10 ans » ; « Depuis toujours » ; « Préfère ne pas répondre ». Cette question permet d'identifier autant les immigrants et immigrantes venus d'un autre pays, que les personnes que la migration interprovinciale au Canada. Il est important de noter que 74% des répondants et répondantes viennent de l'extérieur de la province, tandis que 26% des répondants et répondantes sont nés en Alberta. Nous devons cependant être prudents en analysant ces chiffres, car nous ne pouvons pas être certains du nombre de répondants et de répondantes qui auraient quitté la province et seraient revenus s'établir en Alberta.

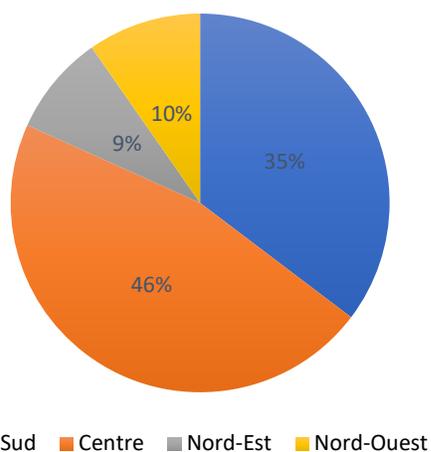
Régions

Pour la question de la région, la question était « Dans quelle ville de l'Alberta est située votre résidence principale? » et il y avait 33 choix de villes en plus des réponses « Autre (veuillez préciser) » et « Préfère ne pas répondre ».



Nous avons d'abord regroupé les réponses du sondage dans trois catégories : Edmonton, Calgary et Régions. Parmi les répondants et les répondantes, 35,2% habitent à Edmonton, 21,7% à Calgary et 42,3% dans d'autres régions. Selon le recensement de 2021, la population d'Edmonton représente 23,8% de la population albertaine, la population de Calgary représente 30,7% et le reste de la province représente 45,5%. Nous voyons donc une surreprésentation de la population d'Edmonton dans notre sondage, tandis que Calgary est sous-représentée et les autres régions sont à peu près représentées selon leurs poids démographiques.

Régions de l'ACFA



Nous avons ensuite regroupé les réponses du sondage selon les régions de l'ACFA : « Nord-Ouest », « Nord-Est », « Centre » et « Sud ». Parmi les répondants et les répondantes, 9,6% vivent dans le Nord-Ouest, 8,5% dans le Nord-Est, 35% dans le Sud et 46% dans le Centre.